



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 31 MAI 2016

PROCÈS-VERBAL

Présences :

M^{me} Annik Boulet

M. Michel Chalifour

M^{me} Carmen Cloutier

M^{me} Ariane Duguay

M^{me} Anne Gagnaire

M^{me} Judith Le Blanc

M. Éric Melançon

M^{me} Geneviève Nolet

M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu

M^{me} Anik Vallée

Absences :

M^{me} Pascale Lortie

M^{me} Francine Rocque

1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Melançon présidera la rencontre en l'absence de M^{me} Francine Rocque, présidente, et ouvre l'assemblée à 19 h 20.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1516-05-864

Il est proposé par M^{me} Anne Gagnaire d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

CE-1516-05-865

Il est proposé par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 avril dernier tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Anne Gagnaire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

L'inauguration de la bibliothèque a eu lieu le 22 avril dernier. Ce fut une belle cérémonie, simple et émouvante. Belle façon pour tous de boucler la boucle et un bel héritage. À souligner au rapport annuel 2015-2016.

Les portes ouvertes en début d'année auront lieu lors de la dernière journée pédagogique au mois d'août, soit le 30 août 2016, de 15 h à 18 h. Le 31 août 2016 sera donc un jour régulier de classe afin de respecter un calendrier de 180 jours de classe par année.

M. Chalifour fera un suivi quant au choix du fond pour la photo scolaire avant la fin de l'année scolaire.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Sujets courants :

6.1. Mot du représentant du comité de parents

M^{me} Rocque, déléguée au comité de parent, est absente.

6.2. Mot de la responsable du service de garde

Il y a présentement 116 élèves inscrits au service de garde pour l'année scolaire 2016-2017.

Lors de la journée pédagogique du 3 juin prochain, les élèves participeront à une journée plein air (pique-nique et jeux à l'extérieur). Le coût de l'activité est de 16 \$.

Lors de la journée pédagogique du 10 juin prochain, les élèves iront au centre d'amusement PI-O. Le coût de l'activité est de 41 \$.

Le service de garde a planifié seulement trois sorties au cours de l'année 2015-2016, dont la sortie aux glissades défrayée majoritairement par la campagne de financement.

6.3. Informations de la direction

6.3.1. Organisation scolaire 2016-2017

M. Chalifour informe les membres que la clientèle est statu quo :

| | | |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Maternelle : | 4 groupes | 68 élèves |
| 1 ^{re} année : | 2 groupes | 46 élèves |
| 2 ^e année : | 3 groupes | 65 élèves |
| 3 ^e année : | 3 groupes | 54 élèves |
| 4 ^e année : | 2 groupes | 53 élèves |
| 5 ^e année : | 2 groupes | 49 élèves |
| 6 ^e année : | 2 groupes | 50 élèves |

Services complémentaires :

| | |
|------------------|---|
| Psychologie : | ¾ de journée par semaine, soit 3 jours par mois |
| Orthopédagogie : | 1,7 % de tâche enseignante |
| Orthophonie : | 1 jour par semaine |
| TES : | 70 heures par semaine |

6.3.2. Activité de fin d'année

M. Chalifour informe les membres des activités prévues le 22 juin prochain afin de souligner la fin de l'année scolaire. Le coût de l'activité sera un maximum de 10 \$ par élève.

Parcours 3D au gymnase et spectacle de magicien à la cafétéria.

6.3.3. Loi 86

M. Chalifour informe les membres que la Loi 86 telle que présentée a été abolie. En effet, les commissions scolaires, les élections scolaires et le conseil des commissaires seront toujours en fonction.

6.4. Activités éducatives :

6.4.1. 4^e année

M^{me} Anik Vallée présente l'activité suivante :

Il est proposé par M^{me} Anne Gagnaire d'approuver la visite du bédéiste Tristan Demers, le 2 juin, pour les élèves de 4^e année. Puisque les enseignantes utilisent le montant reçu par les parents pour les projets spéciaux, le coût sera de 6,50 \$ par élève.

Proposition secondée par M^{me} Judith Le Blanc.

Proposition approuvée à l'unanimité.

M^{me} Anik Vallée informe les parents que la remise des diplômes et la présentation de la rétrospective de l'année pour les élèves de 6^e année aura lieu le 21 juin. Le bal des finissants, une danse d'environ 1 h 30 animée par un DJ, suivra par la suite à la cafétéria. Le montant amassé pour les projets spéciaux servira à défrayer les coûts.

Les parents trouvent très intéressant de connaître l'utilisation des montants amassés pour les projets spéciaux. Très incitateur pour encourager les parents à participer. Les parents demandent plus de transparence de la part des enseignants à ce sujet.

7. Suivis :

Aucun suivi à traiter.

8. Points en consultation :

8.1. Barème des frais chargés aux parents (documentation disponible sur le portail)

Au troisième paragraphe, on devrait lire « Pour l'organisation de l'année scolaire 2016-2017 ».

CE-1516-05-867

Il est proposé par M^{me} Anne Gaignaire d'approuver les barèmes des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2016-2017 avec la correction mentionnée ci-dessus.

Proposition secondée par M^{me} Judith Le Blanc.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Les parents soulignent à nouveau leur intérêt quant à l'utilisation des montants amassés pour les projets spéciaux et demandent un compte rendu de la part des enseignants.

8.2. Listes des effets scolaires et du matériel didactique (documentation disponible sur le portail)

Les membres prennent connaissance des listes reçues. Un ajout à inscrire sur la liste des effets scolaires achetés par les parents, soit une calculatrice de base

pour les élèves de 5^e année. Cette calculatrice est également demandée en 6^e année.

CE-1516-05-868

Il est proposé par M. Éric Melançon d'approuver les listes des effets scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2016-2017 avec la modification mentionnée ci-dessus.

Proposition secondée par M^{me} Anne Gaignaire.

Proposition approuvée à l'unanimité.

8.3. Rapport annuel

Puisque la Commission scolaire demande de présenter le rapport annuel lors de l'assemblée générale des parents qui a lieu au début du mois de septembre, le rapport doit donc être approuvé par les membres du conseil d'établissement auparavant. Les membres conviennent que le rapport annuel soit envoyé par courriel aux membres pour approbation.

Une rencontre est organisée avec le vice-président, M. Éric Melançon, le 31 août prochain, à 16 h, pour finaliser le document et planifier l'assemblée générale des parents.

9. Points à adopter

9.1. Budgets

9.1.1. Conseil d'établissement (dépôt sur place)

M. Michel Chalifour présente le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

CE-1516-05-869

Il est proposé par M^{me} Judith Le Blanc, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2016-2017 du conseil d'établissement tel que déposé par le président ou la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M^{me} Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9.1.2. École de la Rive (dépôt sur place)

M. Michel Chalifour présente le budget de l'école de la Rive pour l'année scolaire 2016-2017.

CE-1516-05-870

Il est proposé par M^{me} Judith Le Blanc, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2016-2017 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 140 059 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M^{me} Anne Gagnaire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Dépôt de documents :

Aucun document déposé.

11. Autres sujets :

Aucun autre sujet à traiter.

12. Correspondance

M^{me} Francine Rocque étant absente à cette rencontre, il n'y a pas de correspondance à traiter.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin 2016, à 18 h, au restaurant St-Hubert. Le budget réservé au conseil d'établissement sera donc utilisé afin de remercier les membres pour leur implication tout au long de l'année.

L'utilisation de ce budget est à revoir pour l'année scolaire 2016-2017. Est-ce possible que les élèves puissent profiter de ce montant?

14. Levée de l'assemblée

CE-1516-05-871

Il est proposé par M^{me} Anik Vallée de lever l'assemblée à 20 h 49.

Proposition secondée par M^{me} Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Signature de la présidente

Signature du directeur

MC/gen
2016 06 02
C:\Documents\CE\2015-2016\Procès-verbal du 2016 05 31.doc